



TARIFS (applicables au 1^{er} janvier 2024)

V4

La cotisation et les participations aux frais sont obligatoires pour toute personne prenant place dans un aéronef.
Emport de passager : au-delà d'une journée de vol, tout passager volant plusieurs fois en biplace doit être membre de l'association.

COTISATION (PAR MEMBRE)

	cotisation
+ 25 ans	100 €
- 25 ans	80 €

PARTICIPATION AUX FRAIS (PAR MEMBRE)

	journalière (plafonnée à 12 jours)		annuelle
+ 25 ans	27 €	ou	268 €
- 25 ans	22 €	ou	215 €

PARTICIPATION ADDITIONNELLE POUR AÉRONEF AUTONOME (PAR MEMBRE)

journalière (plafonnée à 12 jours)		annuelle
32 € (ou	315 €
		ou 157.50 € / membre - mini 2 membres

Le choix « journalière » ou « annuelle » est unique par membre.

REMORQUAGE

	Par 1/100 heure
Rallye	3,50 €
DR 400 et Delvion	3,70 €

UTILISATION PLANEUR CLUB :

	- 25 ans	+ 25 ans
	€ l'heure (plafonné à 5h/vol)	€ l'heure (plafonné à 5h/vol)
Duo discus	32	39
Janus Ce	28	36
Ls8 / Ventus	25	32
Pégase / Ls4	18	22
Ask 13	15	19

Remise de 20% à partir de la 20^{ième} heure de vol facturé sur le compte pilote.
Instruction sur planeur non-club : 21 € de l'heure.

FORMULE « Bienvenue aux clubs » : n'hésitez pas à nous contacter pour un devis

SERVICE DE REMPLISSAGE OXYGENE : voir modalités au club

VOLS DE DECOUVERTE (assurance individuelle incluse)

Planeur	20 minutes = 160 €	1 heure = 190 €	2 heures = 270 €
Avion	30 minutes = 250 € (1 personne)	290 € (2 personnes)	320 € (3 personnes)